

PULLY

JOURNAL
COMMUNAL
ÉDITION
SPÉCIALE
FÉVRIER 2025

CHAUFFAGE
À DISTANCE

PORT DE
PLAISANCE

PARKING
BORD
DU LAC

STATION
D'ÉPURATION
DE PULLY

PULLY-
PLAGE

EMBOUCHURE
DE LA
PAUDÈZE

AMÉNAGEMENTS ET RÉNOVATIONS AU BORD DU LAC

Cette édition spéciale du Journal communal traite des projets de réaménagement du domaine public et de rénovation de biens communaux entre le Quai Milliquet et la Paudèze.

Le secteur du bord du lac concentre de nombreux enjeux. Cependant, cette zone est vieillissante car la plupart des infrastructures publiques qui s'y trouvent (piscine, port, station d'épuration) datent de la première moitié des années 1970 – elles atteignent donc toutes un âge vénérable au même moment. Ainsi va le cycle de vie des infrastructures d'une Ville. Il est indispensable de les mettre à niveau et en conformité pour répondre aux attentes et aux exigences légales d'aujourd'hui et aux défis de demain.

Ces défis, à Pully, sont notamment de contribuer de manière déterminante à la lutte contre le réchauffement climatique et à la protection de l'environnement, grâce au déploiement du chauffage à distance ou à la modernisation de la station d'épuration. Ils concernent également les espaces publics et de loisirs dans cette zone de plus en plus prisée des amatrices et amateurs de sport,

d'activités récréatives, de culture, de gastronomie. Enfin, ils touchent de près à la mobilité dans ce secteur prisé et accessible par tous les moyens de transports.

L'amélioration de l'espace public, l'entretien des infrastructures, la mise en place de solutions favorables à l'environnement sont ainsi autant d'enjeux transversaux, déclinés en projets. Ces projets, dont vous découvrirez les principaux dans ces pages, possèdent des calendriers, un état d'avancement et un pilotage différents mais coordonnés. Tous seront soumis individuellement à l'approbation du Conseil communal. Ces projets sont attribués aux Directions concernées (Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Direction des travaux et des services industriels, Direction des domaines, gérances et sports) mais sont également coordonnés de manière globale par un groupe de travail pour garantir un ensemble cohérent et une prise en compte de tous les enjeux. C'est ce groupe de travail

qui a préparé l'édition du Journal communal que vous tenez entre vos mains.

Des mesures de communication sont prévues tout au long du calendrier que vous découvrirez en pages 2 et 3. L'édition spéciale que vous lisez en est une, tout comme la séance publique d'information qui a eu lieu le 24 juin 2024 à la Maison Pulliérane. Des séances spécifiques auront lieu dès 2025 pour informer sur l'état d'avancement des différents projets et répondre aux questions. Des démarches participatives seront organisées pour travailler sur le réaménagement des espaces publics.

La Municipalité, les Directions concernées et toutes les personnes impliquées se réjouissent de travailler avec la population de Pully pour faire du secteur des rives du lac un espace accueillant, sûr et performant pour toutes et tous avec des infrastructures modernes et conformes aux normes, dignes d'une ville de bientôt 20'000 habitantes et habitants.

La Municipalité

Pour toute question concernant l'un de ces projets ou pour toute remarque, merci d'écrire à communication@pully.ch qui se chargera d'acheminer votre message à la Direction ou l'équipe concernée

INTRODUCTION

Dans un contexte général de densification urbaine et de changements climatiques, les grands espaces ouverts de la Commune sont essentiels pour le maintien du bien-vivre à Pully. Ils méritent à ce titre qu'on leur apporte un soin particulier. Très prisées de la population pour leurs qualités paysagères exceptionnelles, mais aussi pour leur offre en équipements de loisirs et de délasserment, les rives du lac constituent un atout essentiel permettant un développement cohérent et qualitatif de la Ville de Pully. Lieu d'échange par définition, situées à l'interface entre deux milieux naturels que sont le lac et la terre, les rives de Pully constituent un maillon central du réseau vivant à l'échelle régionale. Il s'agit d'un espace particulièrement sensible qui conjugue à la fois des impératifs écologiques et des enjeux de gestion de la demande en loisirs.

Bien qu'aujourd'hui fortement impactées par l'activité humaine, les rives du lac de Pully offrent néanmoins un potentiel intéressant pour renforcer le réseau vivant. Que cela soit par de grands projets tels que la revitalisation des embouchures de la Vuachère et de la Paudèze, ou encore de certaines parties des berges. Des interventions d'amélioration continue des espaces verts sont également prévues, telles que des actions de désimperméabilisation, d'amélioration des conditions de vie des arbres existants, de plantations supplémentaires et des mesures d'entretien différencié améliorant la biodiversité.

RENATURATION DE L'EMBOUCHURE DE LA PAUDÈZE

Les premières études de renaturation menées sur le cours d'eau de la Paudèze datent de plus de 15 ans. La principale mesure environnementale est la renaturation de l'embouchure qui nécessite une emprise sur la piscine de Pully-Plage. Ainsi, en coordination avec le projet de rénovation de Pully-Plage et l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation, l'opportunité s'est présentée d'étudier un élargissement de l'embouchure du cours d'eau de la Paudèze et de renaturer ses berges. Cet espace naturel de grande valeur écologique à l'échelle vaudoise fera office de refuge et de relais pour la biodiversité dans un milieu urbain. Pendant la période d'exploitation de la piscine (de mi-mai à mi-septembre), le cheminement piétonnier longeant la rive droite, depuis le chemin des Bains jusqu'à un ponton aménagé sur le lac, sera sous la gestion directe du site et accessible à ses usagères et usagers. En dehors de cette période, les accès au lac, au ponton et au parc seront entièrement libres et ouverts au public. Étroitement lié au calendrier de la rénovation de la piscine, le projet de renaturation devrait être soumis à une enquête publique en 2025. Le montant de ces travaux, assuré à hauteur de 95% par le Canton et la Confédération, est estimé à CHF 1,2 mio. Il permet de concilier les différents enjeux présents, en termes d'objectifs environnementaux, de sécurité hydraulique et d'espaces publics qualitatifs.



Plan d'avant-projet

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE PULLY

La Ville de Pully exploite depuis 1969 une station d'épuration (STEP) près de l'embouchure de la Paudèze. Cette usine, qui traite les eaux usées des 22'500 habitantes et habitants des communes de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne, a plus de 50 ans. Vieillissante, elle ne répond plus aux normes et doit impérativement être rénovée. Comme les nouvelles lois sur la protection des eaux l'exigent désormais, la nouvelle STEP éliminera beaucoup mieux l'azote et les micropolluants contenus dans les eaux usées domestiques. Ces substances, que l'on trouve par exemple dans les cosmétiques ou les médicaments que nous consommons au quotidien, affectent gravement la faune et la flore des rivières et des lacs. La nouvelle STEP de Pully, dont la modernisation est indispensable, protégera ainsi mieux le lac Léman et notre environnement. Le nouveau bâtiment restera sensiblement dans l'emprise au sol du bâtiment actuel. Il sera en revanche surélevé par rapport au bâtiment existant afin de répondre aux nouveaux besoins en traitement des eaux. Ces surfaces permettront également de créer un espace pédagogique destiné à accueillir la population dans le but de mieux comprendre le fonctionnement de la STEP et d'aborder les questions et enjeux en lien avec l'eau et la durabilité. L'espace vert au sud sera aménagé de façon à prolonger cet espace pédagogique et à offrir un



STEP actuelle

lieu public de qualité. Le projet prévoit également la création d'un parking de deux étages sur les futurs bassins qui permettra de maintenir une offre adaptée. Il nécessitera la révision du plan d'affectation afin de pouvoir construire la nouvelle STEP et inclura également les parcelles adjacentes.

Le montant global du projet est estimé à environ CHF 62 mios, cofinancé par les communes de Paudex et de Belmont-sur-Lausanne au travers de la création d'une nouvelle association intercommunale, avec des subventions cantonales et fédérales de l'ordre de CHF 8 mios.

2025 1^{er} semestre

2025 2^e semestre

LES ÉTAPES DES DIFFÉRENTS PROJETS DANS LE TEMPS

- Poursuite des travaux d'adaptation du stationnement au bord du lac
- Information à la population et mise à l'enquête du plan d'affectation de la piscine et du projet de renaturation de la Paudèze
- Information à la population et mise à l'enquête du plan d'affectation de la STEP
- Mise à l'enquête de la construction de la conduite de rejet au lac des eaux de sortie de la station d'épuration. La construction de cette conduite doit se faire avant la reconstruction de la station d'épuration
- Création d'une association intercommunale (AI) Pully-Paudex-Belmont pour la construction et la gestion de la nouvelle STEP
- Adoption du plan d'affectation de la STEP et des parcelles adjacentes, ainsi que son règlement
- Adoption du plan d'affectation de Pully-Plage et demande de crédit pour la rénovation de la piscine et les travaux de renaturation de l'embouchure de la Paudèze



PARKING ADAPTATION DU STATIONNEMENT AU BORD DU LAC



PLACES

450



340



PLACES

140



300

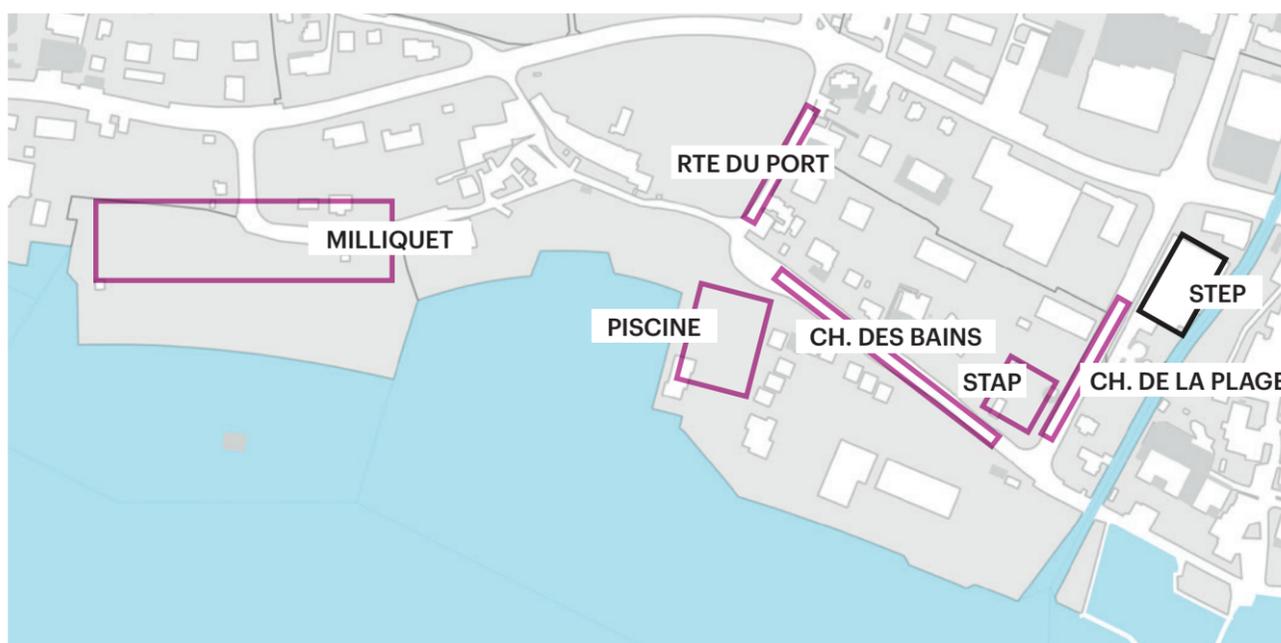
- 1 L'offre en stationnement est adaptée selon les exigences cantonales
- 2 Les places seront réagencées pour améliorer leur confort d'utilisation
- 3 Le stationnement deviendra payant et de nouvelles durées maximales seront introduites, y compris le week-end
- 4 Le nombre de places pour les vélos sera augmenté

La zone de loisirs allant du Quai Milliquet à la station d'épuration de Pully est très prisée en été. Cela génère une forte pression et concurrence pour l'utilisation des places de stationnement à la haute saison. En outre, ce secteur va connaître d'importants travaux ces prochaines années. Réaliser ces projets tout en accompagnant l'augmentation de l'attractivité du site impose de redimensionner le stationnement selon les exigences actuelles.

La mise en œuvre de ces changements a débuté durant l'automne, avec le réagencement du parking au Quai Milliquet. Ces travaux ont permis d'améliorer les cheminements piétonniers et les conditions de vie des arbres. En effet, les fosses de plantation ont été rendues plus perméables à l'air et à l'eau, ce qui facilite la croissance et le bien-être des arbres. Les travaux de réaménagement des parkings se poursuivent en 2025 dans le secteur de Pully-Plage et permettent d'améliorer le confort des promeneuses et promeneurs en aménageant des cheminements piétonniers. Un nouvel espace de détente sera créé au sud du parking de la piscine. Enfin, le stationnement deviendra payant dans toute la zone de loisirs, dès le 1^{er} avril 2025.

PAYANT, MAX 4H
Assurer une bonne disponibilité et rotation des places pour accueillir les visiteuses et visiteurs

PAYANT
Proposer une solution pour les besoins ponctuels de plus longue durée



ARRIVÉE DU CHAUFFAGE À DISTANCE À PULLY

Le chauffage des habitations, à Pully, émet de grandes quantités de CO₂, ce qui alimente l'effet de serre de notre atmosphère et contribue au réchauffement de notre climat. La plupart des bâtiments de Pully sont en effet encore très mal isolés et chauffés à plus de 90% au gaz ou au mazout, des énergies fossiles émettrices de CO₂.

En collaboration avec les Services industriels de Lausanne (SiL), la Ville de Pully entend déployer dans tout le sud de Pully un important réseau de chauffage à distance. Alimenté avec des sources d'énergie renouvelable, ce réseau permettra de chauffer près d'un quart des bâtiments de Pully de façon écologique et de réduire drastiquement l'empreinte carbone de notre Commune, c'est-à-dire la quantité de CO₂ émise sur notre territoire.

Ce réseau de chaleur à distance sera déployé par étapes, entre 2027 et 2040 environ, dans le sud de Pully, en-dessous de la ligne CFF de Berne. Ce réseau sera interconnecté à celui de Lausanne, à la hauteur de la Perraudettaz, et s'étendra progressivement dans tout le sud de Pully, jusqu'à la hauteur de la piscine de Pully-Plage.

A proximité du lac et dans la station d'épuration de Pully, des pompes à chaleur prélèveront de la chaleur des eaux du lac Léman et des eaux de sortie de la station d'épuration pour maintenir ce réseau à haute température et permettre ainsi à un nombre important d'habitantes et habitants de Pully de se chauffer de manière écologique.

Le déploiement des conduites souterraines de ce réseau sera aussi l'occasion, en surface, de moderniser les espaces publics qu'il traversera et d'améliorer ainsi l'aspect et la convivialité de ces espaces. Le réseau de chauffage à distance de Pully permettra de couvrir environ un quart des besoins de chaleur du territoire et, grâce aux sources d'énergie renouvelables et locales qui l'alimenteront, de réduire d'autant les émissions de CO₂ du parc bâti de Pully.

2026

- STEP - Demande de crédit auprès de l'association intercommunale pour la construction de la conduite de rejet au lac
- Début des travaux de construction de la conduite de rejet des eaux de sortie de la station d'épuration
- Début des travaux de rénovation de la piscine de Pully-Plage et de renaturation de la Paudèze
- Information à la population et mise à l'enquête du projet de reconstruction de la station d'épuration

2027

- Fin des travaux de construction de la conduite de rejet des eaux de sortie de la station d'épuration
- Demande de crédit auprès de l'association intercommunale pour la construction de la STEP
- Début des travaux de reconstruction de la station d'épuration

2028

- Fin des travaux de rénovation de la piscine et de renaturation de la Paudèze

DÈS 2029

- Mise en service de la nouvelle STEP (2032)
- Réaménagements urbains et paysagers du ch. de la Plage, du ch. des Bains et de la rte du Port
- Réorganisation du port de Pully
- Construction d'une centrale de chauffe avec l'eau du lac et développement du réseau de chauffage à distance



PULLY-PLAGE

PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR

PORT DE PLAISANCE



Photomontage:
projet du futur restaurant

Genèse

L'histoire de l'emblématique piscine de Pully commence en 1972 quand le Conseil communal approuve un préavis de CHF 5 millions pour la construction d'une piscine au bord du lac. Il faut attendre 1976 pour que Pully-Plage soit inaugurée et commence à accueillir sa clientèle hétéroclite composée notamment de familles avec des jeunes enfants, de sportives et sportifs, de personnes âgées : une communauté particulièrement active et représentant toutes les classes sociales. Malgré des débuts prometteurs, des désagréments surgissent après quelques années d'exploitation lorsqu'on constate que les bassins de natation s'enfoncent lentement dans le remblai. Des mesures sont prises pour alléger la charge, ce qui a permis de limiter le phénomène, sans pour autant l'enrayer. Ainsi, chaque année, les bassins continuent de s'enfoncer dans la terre.

Importance du projet

Voici donc presque 50 ans que la population de Pully et de ses larges environs profite de ces installations sans que de grands travaux de rénovation n'aient été réalisés. Pully-Plage fonctionne toujours sur la base de normes des années 70, que ce soit pour le traitement de l'eau, l'accueil des personnes en situation de handicap ou encore s'agissant des infrastructures. L'importante fréquentation soumet les équipements et les bâtiments à une usure qui est désormais bien visible alors que parallèlement, les attentes de la population vis-à-vis d'un site si exceptionnel ont évolué. Il apparaît ainsi qu'une rénovation complète doit être effectuée pour pouvoir répondre aux besoins des années à venir.

Aspects fonciers du projet

L'un des aspects préliminaires de ce projet vise la régularisation de la situation foncière par l'achat des terrains. En effet, le secteur de la piscine et du Quai Milliquet a été à l'époque gagné sur le lac par la réalisation de remblais. Bien que l'entier des infrastructures (piscines, glacières du port, place de jeux, etc.) appartient à la Ville de Pully, celle-ci paie une rente annuelle pour l'utilisation des terrains concernés, actuellement propriétés du Canton. Des discussions ont été engagées il y a plu-

sieurs années déjà dans le but d'acquiescer tous les terrains compris entre le petit port et la piscine. Ces négociations ont porté leur fruit et, le 27 septembre 2023, le Conseil communal a approuvé un préavis de CHF 700'000 permettant l'acquisition des parcelles 700-701-702. Cette étape importante pour la poursuite du projet de rénovation de Pully-Plage devrait être finalisée début 2025, puis il faudra rendre la parcelle 701 (Pully-Plage) constructible. Les autres parcelles seront affectées dans un second temps, en fonction des objectifs de la Municipalité. Le plan d'affectation de Pully-Plage devra être soumis au Conseil communal en même temps que le crédit de construction et le permis de construire.

Le projet de rénovation

Le projet prévoit une rénovation complète des bassins avec un ancrage en profondeur par des pieux de plus de 60 mètres qui permettront de stabiliser et sécuriser les futurs bassins. Profitant de cette démolition complète, le bassin de natation sera légèrement agrandi alors que l'accessibilité de l'autre bassin sera revue afin de permettre un apprentissage de la natation dans de meilleures conditions. Un nouveau bâtiment verra le jour du côté est permettant l'installation de toute la technique (filtration, traitement et chauffage de l'eau). Les bassins seront chauffés par une installation provisoire alimentée aux pellets, puis raccordée dans un second temps au système de chauffage à distance. Une bâche thermique sera installée sur les bassins afin de limiter la déperdition thermique durant la nuit. Tous les bâtiments seront équipés de panneaux solaires. Ne répondant plus aux normes actuelles, notamment en termes de consommation d'énergie, d'accès aux personnes à mobilité réduite ou encore de cuisines, le restaurant actuel sera démolé et remplacé par une nouvelle construction moderne et pouvant être ouverte toute l'année. Une nouvelle terrasse orientée sud sera aménagée afin de pouvoir profiter du site et de la vue. Les installations techniques de la piscine étant déplacées dans le nouveau bâtiment à l'est, de nouveaux vestiaires pourront être créés pour accueillir les membres du Club Nautique et de la Société de Sauvetage (SISL Pully).

La pataugeoire, ou plutôt espace de jeux d'eau, pourra être déplacée plus près du bassin d'apprentissage, ce qui permettra une meilleure et plus conviviale intégration des petits enfants. Les édicules (vestiaires, caisse, infirmerie), classés comme faisant partie du patrimoine architectural à conserver, feront uniquement l'objet de travaux légers de remise en état ou de modifications internes. Enfin, l'accès au lac sera amélioré ce qui permettra d'en profiter toute l'année.

Calendrier du projet

Le dossier complet (plan d'affectation et permis de construire) a été soumis aux instances cantonales pour examen préalable. Un retour est prévu pour le premier trimestre 2025 et sera suivi par la mise à l'enquête publique du projet.

Estimation des coûts

Le projet a été devisé à CHF 29 millions et sera présenté au Conseil communal à l'été 2025. Les travaux devraient débuter après la saison 2026 et durer approximativement deux ans.

Photomontage : vue d'ensemble du projet



Le port de plaisance de Pully a été construit dans le milieu des années 70. Des travaux d'entretien sont régulièrement entrepris pour en assurer une exploitation optimale; toutefois, aucune rénovation d'importance n'a été réalisée ces 50 dernières années. Parallèlement, la liste d'attente pour obtenir une place d'amarrage est particulièrement longue et il n'est pas rare d'attendre 20 ans pour s'en voir attribuer, sachant que l'offre de places d'amarrage est actuellement à son maximum. Ces constats faits, un audit des infrastructures suivi d'un avant-projet de réaménagement de la disposition des places ont été initiés afin de déterminer si d'autres configurations permettraient d'augmenter le nombre de bateaux. A ce stade, plusieurs variantes ont été étudiées. La plus aboutie permettrait une augmentation d'environ 40 places d'amarrage ainsi que l'installation d'un nouveau système d'amarrage de type «catway» offrant un meilleur confort pour les usagers et usagers tout en réduisant les frais d'entretien. L'augmentation du nombre de places ainsi qu'un nouveau tarif des taxes d'amarrage permettra d'amortir rapidement les montants engagés pour la rénovation. Ce sujet concernera la prochaine législature.

PARTENAIRES

Les nombreux projets présentés dans le présent numéro spécial du Journal communal ne doivent pas faire oublier les nombreuses activités et offres de restauration présentes dans le secteur du Quai Milliquet. Les développements récents des places de jeux, du fitness urbain, du terrain de beach-volley, tout comme l'attention portée à améliorer constamment l'espace public, visent à apporter un surcroît de convivialité à notre bord du lac. La Municipalité et les Directions tiennent encore à saluer et remercier les différents partenaires qui animent ce secteur, en particulier le MiNi-Train de Pully et les restaurants et édicules saisonniers.



MiNi-Train

